



COMMUNIQUE

MOBILISATION DU 29 SEPTEMBRE 2026

Vous êtes nombreux à vouloir participer à la manifestation organisée à Paris le 29 septembre prochain.

Vous êtes tout aussi nombreux à vous interroger sur l'intérêt, pour nous, sapeurs-pompiers, de participer à cette mobilisation qui a été initiée par les confédérations et fédérations syndicales de la Fonction Publique le 24 juin dernier, bien avant les premiers feux de forêts. Les organisations syndicales sont mobilisées autour de revendications légitimes qui concernent l'ensemble des agents de la Fonction Publique, avec notamment, les rémunérations, la baisse du pouvoir d'achat, les dégradations des conditions de travail, et plus largement le recul des droits des agents.

ONT-ELLES RAISON ? – OUI, UN GRAND OUI

Mais une question essentielle demeure : Les préoccupations spécifiques des sapeurs-pompiers, de notre métier, nos contraintes et notre statut auront-ils réellement la place qu'ils méritent dans cette mobilisation générale ?

Soyons lucides et ne nous voilons pas la face.

Les confédérations porteront leurs revendications communes lors des rencontres avec les dirigeants et la presse. Mais concernant les revendications propres aux sapeurs-pompiers, rien n'est aujourd'hui confirmé, rien n'est assuré.

ALORS OUI, NOUS SOMMES DES FONCTIONNAIRES A PART ENTIERE

MAIS NOUS AVONS TELLEMENT PLUS A FAIRE VALOIR

La reconnaissance de notre engagement, nos conditions de travail, nos rémunérations, notre statut, nos carrières, nos effectifs, nos contraintes opérationnelles et l'avenir de la sécurité civile ne peuvent pas être réduits à une seule revendication noyée au milieu des autres.

Nous ne pouvons pas attendre que d'autres portent à notre place les revendications propres à notre profession.

C'est pourquoi nous considérons qu'il est indispensable de construire notre propre rapport de force, en réunissant l'ensemble des acteurs de la sécurité civile autour de revendications communes.

NOTRE MOBILISATION RESTE A CONSTRUIRE

C'est dans cet objectif que nous travaillons à déterminer la date la plus propice à notre propre mobilisation. Le 28 septembre ? Une date en octobre ? Nous devons encore arrêter collectivement le meilleur moment.

Une chose est certaine : lorsqu'il s'agit de défendre notre profession et l'avenir de la sécurité civile, nous devons être capables de nous mobiliser nous-mêmes.

Le 29 septembre appartient à une mobilisation large de la Fonction Publique et chacun doit pouvoir décider librement et en connaissance de cause s'il se déplacera ou non à Paris.

NOTRE COMBAT SPECIFIQUE RESTE A MENER

ET CELUI-LA, PERSONNE NE LE MENERA A NOTRE PLACE